

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Remarques sur les indicateurs financiers MCH2 et sur l'utilisaton du fichier de calcul:

- L'onglet "Calcul des indicateurs" sert à la saisie des données comptables et au calcul des indicateurs financiers MCH2.
- Les montants doivent être saisis en valeurs absolues (pas de signe + ou -).
- Les numéros des comptes utilisés pour les calculs et les formules des indicateurs correspondent aux définitions de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Ce fichier de calcul a ainsi été établi sur la base du Manuel MCH2, disponible sous: https://www.srs-csppc.ch/sites/default/files/pages/2017-06-02_manuel_mch2_-_2e_edition_9.pdf
- Certains comptes du plan comptable MCH2 suisse n'ont pas été repris dans le plan comptable cantonal fribourgeois. Ces comptes figurent tout de même pour information dans cet outil de calcul; les lignes concernées sont grisées et aucun montant ne doit y être saisi.
- Les valeurs indicatives, donnant une information sur la santé financière de la collectivité, sont celles définies par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. A terme et en cas de besoin, elles seront ajustées en fonction d'éventuelles spécificités cantonales.
- L'onglet "Synthèse des indicateurs" fournit une vue d'ensemble des valeurs des huit indicateurs MCH2; les valeurs sont reprises automatiquement de l'onglet de calcul et aucune saisie ne doit être effectuée dans cet onglet.
- Chaque collectivité est responsable du calcul des indicateurs financiers MCH2 la concernant. Les défintions et les calculs figurant dans le manuel MCH2 de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances sont la seule référence.
- Les valeurs des huit indicateurs MCH2 font partie des annexes aux comptes annuels et sont soumis à l'audit de l'organe de révision dans le cadre de la révision des comptes annuels.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	21 307 889.19
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		-
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
Patrimoine financier	-	10	29 713 186.77
= Dette nette			-8 405 297.58
Revenus fiscaux		40	15 242 225.47
TAUX D'ENDETTEMENT NET			-55.14%
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			501 068.45
Amortissement du PA	+	33	1 648 886.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	216 707.70
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	427.01
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
Amortissements supplémentaires	+	383	
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Réévaluations PA	-	4490	
= Autofinancement			1 295 200.39
Immobilisations corporelles		50	1 861 445.78
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	6 852.45
Prêts	+	54	21 758.45
Participations et capital social	+	55	
Propres subventions d'investissements	+	56	
Investissements extraordinaires	+	58	
= Investissements bruts			1 890 056.68
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	
Remboursements	+	61	
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	
Subventions d'investissements acquises	+	63	-
Remboursement de prêts	+	64	21 758.45
Transfert de participations	+	65	
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	
= Recettes d'investissement			21 758.45
Investissements bruts			1 890 056.68
Recettes d'investissement	-		21 758.45
= Investissements nets			1 868 298.23
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			69%
(Autofinancement / Investissements nets)			

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	263 435.13
Revenus des intérêts	-	440	200 377.91
= Charges d'intérêts net			63 057.22
Revenus fiscaux		40	15 242 225.47
Patentes et concessions	+	41	4 550.00
Taxes	+	42	1 931 442.79
Revenus divers	+	43	3 460.00
Revenus financiers	+	44	511 317.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	427.01
Revenus de transfert	+	46	1 246 745.61
Revenus extraordinaires	+	48	1 071 035.70
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	1 071 035.70
= Revenus courants			20 011 203.99

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

0%

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	1 489 478.43
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		-
Engagements financiers à court terme	+	201	14 332 250.00
Instruments financiers dérivés	-	2016	
Engagements financiers à long terme	+	206	270 000.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
= Dette brute			16 091 728.43

Revenus fiscaux		40	15 242 225.47
Patentes et concessions	+	41	4 550.00
Taxes	+	42	1 931 442.79
Revenus divers	+	43	3 460.00
Revenus financiers	+	44	511 317.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	427.01
Revenus de transfert	+	46	1 246 745.61
Revenus extraordinaires	+	48	1 071 035.70
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	1 071 035.70
= Revenus courants			20 011 203.99

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

80%

Valeurs indicatives:

- < 50% très bon
- 50% – 100% bon
- 100% – 150% moyen
- 150% – 200% mauvais
- > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	1 861 445.78
Investissements pour le compte de tiers	+	51	
Immobilisations incorporelles	+	52	6 852.45
Prêts	+	54	21 758.45
Participations et capital social	+	55	
Propres subventions d'investissements	+	56	
Investissements extraordinaires	+	58	
= Investissements bruts			1 890 056.68
Charges de personnel		30	2 304 809.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	5 076 599.99
Réévaluations sur créances	-	3180	
Charges financières	+	34	647 743.18
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	321 874.00
Charges de transfert	+	36	9 615 388.72
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
= Dépenses courantes			17 322 666.89
Dépenses courantes			17 322 666.89
Investissements bruts	+		1 890 056.68
Dépenses totales			19 212 723.57
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS			10%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	263 435.13
Revenus des intérêts	-	440	200 377.91
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	1 648 886.95
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
= Service de la dette			1 711 944.17
Revenus fiscaux		40	15 242 225.47
Patentes et concessions	+	41	4 550.00
Taxes	+	42	1 931 442.79
Revenus divers	+	43	3 460.00
Revenus financiers	+	44	511 317.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	427.01
Revenus de transfert	+	46	1 246 745.61
Revenus extraordinaires	+	48	1 071 035.70
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	1 071 035.70
= Revenus courants			20 011 203.99
PART DU SERVICE DE LA DETTE			9%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	21 307 889.19
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		-
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
Patrimoine financier	-	10	29 713 186.77
= Dette nette			-8 405 297.58

Population résidente permanente **3 183.00**

DETTE NETTE PAR HABITANT **-2640.684128**

(Dette nette / Population résidente permanente)

Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			501 068.45
Amortissement du PA	+	33	1 648 886.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	216 707.70
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	427.01
Réévaluations emprunts PA	+	364	
Réévaluations participations PA	+	365	
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
Amortissements supplémentaires	+	383	
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Attributions au capital propre	+	389	
Prélèvements sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Réévaluations PA	-	4490	
= Autofinancement			1 295 200.39
Revenus fiscaux		40	15 242 225.47
Patentes et concessions	+	41	4 550.00
Taxes	+	42	1 931 442.79
Revenus divers	+	43	3 460.00
Revenus financiers	+	44	511 317.41
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	427.01
Revenus de transfert	+	46	1 246 745.61
Revenus extraordinaires	+	48	1 071 035.70
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	
Prélèvement sur le capital propre	-	489	1 071 035.70
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	1 071 035.70
= Revenus courants			20 011 203.99
TAUX D'AUTOFINANCEMENT			6%
(Autofinancement / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	-55.14%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	69.33%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.32%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	80.41%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	9.84%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	8.55%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-2640.68
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	6.47%